

Ma Ville avance, mon quartier change

Interview de Patrick Cassany p.5

SOMMAIRE

- Agglo : roulez en V'Élios
- Fleurissement : Cieutat expérimente
- Déploiement de la fibre
- Fête du Centre culturel
- "Time off party" pour les jeunes

La Venelle de Paris promise à un nouvel avenir

Ouverte sur le parvis, elle pourrait permettre de créer des accès vers les logements vacants en étages des rues de Paris et Sainte-Catherine.



Site



Photo



Audio



Vidéo

Plus d'infos sur :
www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



➤ EN BREF...

Comment hâlez-vous ?



Malbentre joue le plein air. Depuis le 3 juin, le centre aquatique a ouvert ses bassins extérieurs, sa pa-ta-géoire et son toboggan à six pistes. L'occasion de retrouver le solarium et les pelouses pour profiter des beaux jours qui s'annoncent.

Encombrants : c'est maintenant

L'Agglo propose gratuitement une collecte en porte à porte des encombrants de gros volume (fer-railles, vieux électroménagers, meubles hors d'usage, etc.). Ce ra-massage se fait sur inscription uni-quement, tous les trois mois. Le prochain est prévu la 1^{re} semaine de juillet, l'inscription se fait quant à elle ce mois-ci, au 05 53 41 01 77.

A noter : il est nécessaire de séparer préalablement les encombrants métalliques des autres déchets.

Les écoles se mettent au vert



Les initiatives écologiques se pour-suivent dans les écoles de l'agglo. A Villeneuve par exemple, l'école Mar-guerite Brouillet qui trie et com-posite ses restes de cantine, sera bientôt dotée de poules ! Le projet est collectif : les habitants de Sainte-Radegonde sont invités à participer à l'entretien du poulailler, ainsi qu'à celui du jardin pédagogique qui lui sera associé.

MOBILITÉ DURABLE

Roulez tout doux en V'Élios

L'Agglo favorise les déplacements doux : à compter de cet été, le parc de deux-roues disponibles à la location passe de 16 à 25 vélos.

Les adeptes de la circulation douce seront ravis : la Maison de la Mobilité augmente son parc à vélos à louer. Pour des dépla-cements en ville facilités, se rendre au marché ou pour de longues balades sur la voie verte, touristes et Villeneuvois n'ont pas hésité. En 2016, près de 350 journées de location ont été enregistrées. Afin d'ac-compagner ce succès et répondre à la de-mande croissante de ses V'Élios, qu'ils soient électriques, pliables ou standards, l'Agglo se dote de 9 deux-roues supplé-mentaires.

Si les vélos pliants ont leurs fidèles -puisque'ils se montent facilement dans les appartements ou se glissent dans le cof-fre d'une voiture pour aller se balader en extérieur-, les électriques et les standards ont la faveur des visiteurs qui cherchent le loisir-plaisir.

« Les V'Élios se louent très bien, confirme Rauna Barth, chargée de mission dévelop-pement durable et mobilité de l'Agglomération. Il y a une forte clientèle de Ville-neuvois mais on note aussi une demande croissante des touristes désireux de décou-vrir les communes de la plaine du Lot où de nombreuses voies cyclables ont été aména-gées. ». De fait, depuis l'été dernier, les V'Elíos sont également proposés à la loca-tion au camping Lot et Bastides.

• **Les formules :** Il en existe plusieurs. Elles vont de la location à la demi-journée, à la journée, au week-end, à la semaine jusqu'au mois. Il est ainsi possible de louer le vélo le mieux adapté à son usage et pour la durée correspondant à ses envies ou ses besoins.



Les V'Élios sont à la location à partir de 1,5€ la demi-journée.

• **Les tarifs :** ils varient de 1,50 € la demi-journée (tarif réduit) à 60 € pour 1 vélo électrique sur 1 mois (caution de-mandée). *Tarif réduit pour les moins de 25 ans et les abonnés Elios.*

Bon à savoir : les vélos sont fournis avec leur antivol et leur panier.

Pour les louer : Maison de la Mobilité, 22 rue du collège - 05.53.40.23.30 www.bus-elios.fr Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 18h30 et le samedi (1^{er} et dernier du mois) de 9h30 à 12h.

A deux pas du centre-ville, elle rassemble, en un seul endroit, tous les services de transport proposés aux Villeneuvois : réseau de bus urbain Elios, lignes départe-mentales Tidéo, bus régionaux et liaisons SNCF.

Un projet participatif rue des Cieutat

Embellir sa rue en fleurissant son trottoir, c'est l'idée qui a été soumise aux commerçants de la rue des Cieutat. Une douzaine s'est déclarée partante. Les plantations débutent ces jours-ci.



Le service Espaces verts a entamé la préparation du sol. Sous les pavés... bientôt les fleurs.

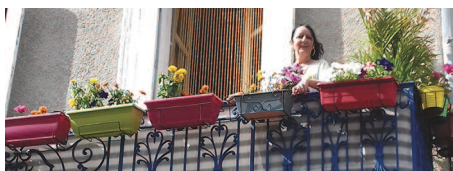
Ils sont ravis et unanimes. « C'est une très bonne initiative », juge Étienne de l'agence immobilière Çabalet. Même écho à la bouquinerie Byblos, dont les façades vertes feront un bel écran pour accueillir les futures plantations. Au salon de Marilyn Prévost, les filles ont trouvé l'idée sympa. « Les fleurs, c'est frais, ça égaye, ça donne envie ». Tous font partie de ces commerçants de l'artère historique du centre-ville démarchés par la mairie pour embellir la rue en fleurissant le trottoir devant chez eux. Un projet participatif expérimental dont l'objectif est d'embellir le cœur de la Bastide en complément des aménagements publics.

L'idée est simple et concrète : la Ville propose aux commerçants de participer au fleurissement de leur rue en faisant acte de candidature auprès du concierge de centre-ville ou du service des Relations citoyennes. Les services techniques s'assurent ensuite de la faisabilité de l'implantation (en fonction de la présence des réseaux en sous-sol, du passage des piétons sur le trottoir etc.) et préparent les espaces destinés à accueillir les plantations. Les végétaux, semis ou plants fournis par la Ville, sont choisis sur une liste préétablie. Il s'agit de plantes grimpantes comme le jasmin, la clématite, la

passiflore, ou de vivaces non grimpantes qui, elles, ne demandent pas de fixations sur le mur, à l'image de la rose trémière ou de la gaillarde...

Les propriétaires volontaires quant à eux s'engagent à arroser, tailler et entretenir leur petit coin de verdure. Pour l'heure, 12 propriétaires se sont portés volontaires et les emplacements proposés sont en cours d'étude par les services techniques. Les premières plantations devraient être mises en place ce mois-ci. Si l'opération est un succès, elle pourrait s'étendre à d'autres rues de la Bastide.

Favoriser la nature en ville, c'est aussi l'objectif du concours des maisons fleuries. Embellir sa rue, c'est aussi décorer son balcon... à l'instar de Monique, qui cultive sa passion des fleurs en colorant ses jardinières. « C'est tellement plus gai, une ville fleurie ».



Au salon de Coiffure, Marilyn et ses employées sont enchantées de l'initiative.



Revenons à nos moutons



Le cheptel ovin s'étend à Villeneuve. Désormais, c'est aussi dans le quartier de Courbiac, entre l'école et l'église, qu'un petit troupeau d'Ouessant sert de tondeuse à 5 000 m² de pré en herbe. Au total, ce sont près d'une vingtaine de bêtes déployées sur la commune, qui ont pour mission de brouter l'équivalent de 2,6 hectares. Naturel, efficace, économique.

C'est le bouquet !



Les jardinières et les massifs municipaux sont en cours d'installation, et ça se voit ! Le fleurissement estival s'oriente cette année vers toujours plus de plantes vivaces, verveines, sauges, fuchsias ou encore graminées. Outre une longévité plus importante, elles offrent un embellissement durable et compatible avec les économies d'eau. A ce titre, le paillage sera renforcé au pied des arbres et des arbustes pour limiter l'évaporation.



Ma ville avance,
mon quartier change

Aménager une ville, c'est embellir, anticiper
de tous les moyens pour attirer les investisseurs.
Qu'il s'agisse des projets d'aménagement
ou de nouvelles énergies, tous concourent au bien-être.
Aperçu de quelques initiatives.

FIBRE OPTIQUE

600 foyers déjà raccordables

Le déploiement de la fibre optique à Villeneuve a démarré. Les premiers logements ont été raccordés au très haut débit.

Orange s'y est engagé : d'ici 2020, Villeneuve sera fibrée. Pas seulement le centre-ville mais l'ensemble du territoire communal. Après la convention signée au Salon des Maires en 2016, les premiers travaux ont débuté. Pour des raisons pratiques, l'opérateur a sectorisé la ville en quatre lots, et entamé la mise en place progressive des premiers réseaux, utilisant en priorité le génie civil aérien ou souterrain existant.

Concrètement, le premier secteur concerne 32 % des foyers villeneuvois. Il couvre sensiblement les quartiers de Badech, les 4M et une partie d'Eysses. En 2018, c'est la zone de Courbiac, Parasol qui devrait être raccordée pour finir en 2019 par les Fontanelles et Sainte-Catherine jusqu'à la rocade. Viendront ensuite les quartiers Nord de la Bastide. Le centre-ville sera traité en dernier car il bénéficie déjà de l'ADSL et de la 4G. Au final, en 2020, les 14 716 logements de Villeneuve seront raccordables.

« L'arrivée du très haut débit est un élément très important pour les habitants et pour l'attractivité économique de Villeneuve, a commenté Patrick Cassany. Les entreprises sont aussi très demandeuses ; nous avons bien relayé leurs besoins ».

Pour savoir si son logement est éligible à la fibre, il faut contacter son fournisseur d'accès internet ou vérifier sur <http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

Comment s'organise le déploiement ?

Phase 1 : pose des armoires de raccordement dans la rue

Phase 2 : pose des points de branchement

Phase 3 : souscription d'un abonnement auprès de son opérateur.



Patrick Cassany et Eric Arduin, délégué régional d'Orange se sont retrouvés à l'occasion du raccordement des premiers logements.



- Logement adressable = la fibre est dans la rue
- Logement raccordable = la fibre est devant le logement
- Logement raccordé = elle est dedans.

▶ EN BREF...

WI-FI pour tous

La mairie met en place un service Wi-Fi au Complexe sportif de la Myre Mory et au Centre culturel. Tout le monde peut désormais se connecter gratuitement à l'internet sans fil à haut débit (16 Mb/s pour chaque utilisateur) ! Un service gratuit ouvert à tous ; il suffit d'ouvrir son navigateur et de s'enregistrer pour en bénéficier. Pas de risque d'engorgement puisque 160 personnes peuvent naviguer sur Internet en même temps.

ÉNERGIE PROPRE

Pour inciter à la mobilité électrique, Villeneuve installe deux bornes publiques de rechargement.

Les utilisateurs de véhicules électriques pourront, dès la rentrée, recharger leurs batteries à Villeneuve. Le Syndicat d'Électricité et d'Énergies de Lot-et-Garonne (SDEE 47), à qui la Ville a délégué la compétence pour 5 ans, est chargé d'en implanter deux cet été. Chacune pourra alimenter deux véhicules à la fois. Accessibles 24h/24, elles seront de type « charge accélérée » (le temps de recharge sera compris entre 1h et 4h, là où il serait de 8h sur une borne normale).

Le tarif et les modalités d'accès (badge, pin code...)

La ville se

...r les besoins de demain, les favoriser et disposer
...estisseurs, leur permettre de se développer.
...ent urbain, de développement numérique
...i désenclavement social et économique de la Ville.
...es opérations en cours.

PATRICK CASSANY, PARLEZ-NOUS DE...

L'aménagement de la venelle de Paris

De toutes les venelles, celle de Paris est la plus emblématique du centre-ville. Elle fait l'objet d'un beau projet d'aménagement mariant salubrité, sécurité et embellissement. Le point sur le dossier avec le maire de Villeneuve, Patrick Cassany. C'est l'interview du mois.

VàV : La venelle de Paris a l'âge de la Bastide. Est-ce à ce titre qu'elle figure dans le plan de revitalisation du cœur de ville ?

P. Cassany : Elle date en effet du XIII^e siècle. A l'époque, ces ruelles avaient pour fonction de séparer les immeubles. Cette venelle-ci passe entre les rues de Paris et Sainte-Catherine et arrive près du parvis de l'église. Elle est donc nichée en plein cœur de ville. Et c'est à ce titre qu'elle a été inscrite dans le programme Action Bastide, destiné à renforcer l'attractivité du centre*.

VàV : En quoi une venelle peut-elle redynamiser le centre-ville ?

P. Cassany : l'intérêt principal est de remettre des logements sur le marché de l'immobilier. Dans la Bastide, il y a des commerces en rez-de-chaussée et les logements à l'étage. Aujourd'hui, ces logements sont vacants pour la plupart du



Le maire, son adjointe à l'Urbanisme Chantal Lhez-Bousquet et Evelyne Michel, directrice du pôle Urbanisme (au centre) envisagent de créer un accès à la venelle débouchant parvis Sainte-Catherine.

fait des entrées uniques d'immeubles par les boutiques. Nous en avons dénombré une quarantaine. Un accès par la venelle permettrait aux propriétaires d'avoir un accès indépendant aux logements, de les restaurer et de les louer.



Assainie, refaite et éclairée, la venelle de Paris pourrait permettre l'accès à près de 40 logements en étage privés d'entrée.

Avec le triple avantage de densifier la population des rues piétonnes, favoriser la fréquentation des commerces et mettre en valeur le patrimoine.

VàV : Cette venelle est-elle publique ?

P. Cassany : Dans les faits, les venelles sont des espaces publics, mais celle de Paris est devenue, au fil de son histoire, partiellement privatisée. Nous avons recensé une trentaine de propriétaires, que nous avons rencontré. Notre idée est de la rendre publique pour y mener un

projet global d'embellissement. Nous leur avons soumis le projet qui a été très bien reçu, il nous faut maintenant leur accord.

VàV : Pour quel type d'opération ?

P. Cassany : Nous souhaiterions engager rapidement des travaux de réhabilitation, afin qu'elle soit propre, belle et sûre. Nous envisageons aussi d'acheter un immeuble vacant sur la place Sainte-Catherine pour créer un débouché à la venelle, par un porche. Plus tôt nous commençons, plus tôt les propriétaires qui souhaitent engager des travaux peuvent bénéficier d'aides à la rénovation via l'OPAH-RU (Opération d'Amélioration de l'Habitat et de renouvellement Urbain) que nous avons maintenue.

*qui a permis la création du parvis piéton de Ste-Catherine, l'aménagement de la place d'Aquitaine et la construction de la halle, la roseraie St-Etienne, la création de 150 places de parking gratuites, les navettes gratuites, etc.

branche

sont, pour l'heure, à l'étude par le SDEE 47 qui assurera le fonctionnement et récupérera les recettes. La Ville, de son côté, a financé ces implantations à hauteur de 1 680 euros (subventionnées à 80 %). Les bornes seront placées sur le parking de la République et celui derrière La Poste.

A noter : la Ville prévoit l'achat de 9 véhicules électriques d'ici trois ans. Pour cette action, estimée à 180 000 euros, elle bénéficiera d'une subvention de 50 % du Ministère de l'Environnement.



Le CCAS dispose déjà depuis 2016 d'un véhicule électrique destiné au transport des seniors.

► EN BREF...

Festival du Rire : bientôt !



Du 28 juin au 1^{er} juillet, les humoristes Marc-Antoine Le Bret, Artus et Gil Alma seront à Villeneuve pour le 26^e Festival du Rire. A leurs côtés, Jovany et Céline Frances, prix du jury et du public et prix coup de cœur du festival 2016, au théâtre Georges-Leygues. Mais il y a aussi le off, au Centre culturel, des animations en ville... Résa : théâtre, 05 53 40 49 49

Musée : double expo



Toujours visibles jusqu'au 18 juin, les quarante clichés du photographe toulousain Jean Dieuzaide, un maître du cliché noir et blanc. A redécouvrir aussi, les sculptures de Bernard Gueguen, exposés dans le cadre du Salon du Livre consacré au Corps. « Les vivants et les morts » reste en place jusqu'au 2 juillet.

Natasha St-Pier à la Cale !



Il faudra attendre cet été... mais le programme des Mercredis de la Cale sent déjà le carton plein. Tête d'affiche confirmée : Natasha St-Pier, la belle canadienne viendra apporter sur les bords du Lot les airs de son Acadie natale.

"ATELIERS EN SCÈNES"

Le Centre culturel s'empare du centre-ville !

Ils aiment la culture et veulent partager leur passion. Du vendredi 23 au lundi 26 juin, le Centre culturel fait la fête et ses quelque 600 inscrits viennent pratiquer dans la Bastide. Entre convivialité et transmission...

Quand le Centre culturel sort de son forain de la rue Etienne-Marcel, les rires, les chants, les danses et les mots déferlent sur la ville. Ceux des près de 600 inscrits, tous des amateurs, débutants ou éclairés, animés d'une même passion qu'il veulent partager. Tous sont inscrits à l'un des 40 ateliers, municipal ou associatif, qui s'y déroulent toute l'année. Ils auraient pu faire une fête du Centre au Centre, entre eux. Ils ont choisi de l'ouvrir et d'y associer tous les Villeneuvois. « Ateliers en scène », c'est donc une fête, un partage, une exhibition de toute la diversité des activités qu'ils proposent. Pour ne rien rater : le vendredi soir, rendez-vous sur le parvis du musée pour écouter la classe CHAM d'Anatole-France

et assister à un temps fort : la création commune des sept ateliers municipaux. Le **samedi 24**, portes ouvertes du Conservatoire et représentations théâtrales, notamment par les élèves des ateliers municipaux et par les seniors de la Maison des Aînés. **Dimanche 25** : grand moment festif sous la forme d'une auberge espagnole place Lafayette, cirque sous la halle, hip-hop sur le parvis de Ste-Catherine, danse et photo au musée... le **lundi 26** : la pratique amateur scolaire sera mise à l'honneur avec la restitution des Itinéraires Culturels de 15 classes d'écoles villeneuvoises... Programme et détails sur le site de la Ville. « Ateliers en scène » se substitue au festival « Aux Arts Citoyens ».

FÊTE DE LA MUSIQUE

Notes en scènes !

Trois scènes, trois ambiances : trois raisons (au moins) de venir fêter la musique le mercredi 21 juin à Villeneuve.

• **Place de la République** : aux couleurs du monde avec Som Vadio (Chorro brésilien) et Forro Mandacaru (forro brésilien)

• **Place Lafayette** : la chanson vivante à l'honneur avec Barn (chanson française) et Camarillo (swing/jazz)

• **Devant l'ancienne gare** : ambiance Rock'n blues avec King Kong Blues (rock/blues) et Mylkia Soul Brothers (soul/blues)



Une fois encore, Villeneuve mise sur la diversité et la qualité, proposant un cheminement dans la ville au fil des trois plateaux, complétés par les nombreuses propositions des cafetiers, commerçants et associations.

JEUNESSE

Time off party le 29 juin !

Save the date ! Le service Jeunesse de la mairie organise une soirée le jeudi 29 juin halle Lakanal. Ouverte aux 16-25 ans...

Ils le disent, ils le réclament : les jeunes de Villeneuve veulent des animations et des espaces festifs qui leurs soient destinés. A leur écoute, la Ville avait organisé en septembre une Colors'Way -course colorée de 5km dans le parc François-Mitterrand- qui avait fait l'unanimité. Forte de son succès, elle a choisi, en concertation avec le Conseil municipal des Jeunes, d'organiser cette fois une manifestation en soirée. Et ce sera THE soirée, imaginée sous la halle Lakanal. Dress Code « Black and White » (choisi par les internautes), ambiance assurée par le DJ de KM Events, des surprises à gagner, bref, la sortie à ne pas manquer. Programmée après les épreuves du Bac et avant le début des jobs d'été, la fête se tiendra de 21h à 1h et sera sans alcool. Si elle est gratuite, il faudra tout de même s'inscrire, présenter une pièce d'identité, et une autorisation préalable des parents sera exigée pour les mineurs. Bien entendu, les entrées seront sécurisées et surveillées.

Toutes les infos sur Le Spot (page facebook du service Jeunesse) - Modalités d'inscription et formulaire téléchargeable sur le site de la mairie.



EN BREF...

Printemps jeunes

Bienheureux les adolescents engagés dans l'opération « Printemps Jeunes » en avril dernier. Une météo clémentine, des travaux d'embellissement et de propreté au service de la Ville, des activités ludiques... et 150 € en récompense de leurs efforts.



CME La ville côté jardin

Bordant le théâtre, une jardinière colorée a vu le jour, fleurant bon petits fruits et légumes de saison. Une initiative du Conseil Municipal des Enfants pour un centre-ville plus solidaire.

Chaque année, le Conseil Municipal des Enfants planche sur un projet à initier pour le bien de tous. « Mettre des fleurs, des fruits et des légumes pour les habitants de la ville, les enfants et pour les gens pauvres », c'est le souhait formulé cette année par les élus de 9 à 11 ans de la commission « Citoyenneté/

Solidarité ». L'idée est donc née d'installer une jardinière en centre-ville, servant de jardin pédagogique pour « ceux qui, en ville, n'ont même pas de balcon ». Les enfants l'ont voulu visible et accessible à tous pour y faire découvrir des plantes aromatiques, légumes (tomates cerises, artichauts), fruits (fraisiers, framboisiers) et fleurs d'ornement. Les Espaces Verts de la Ville ont apporté conseils, suivi technique et conception du bac.

Leurs dernières réalisations pour les Villeneuvois : une table de ping-pong dans le parc François-Mitterrand et un parcours VTT aux Fontanelles, tous deux en libre accès.

La jardinière "du cœur" des élus enfants du CME



Inscriptions scolaires

C'est parti ! A compter de maintenant, et jusqu'au 30 juin, le Guichet Unique prend toutes les inscriptions pour la rentrée 2017/2018. Accueils de loisirs, accueil périscolaire, TAP, activités surveillées et restauration scolaire, les parents peuvent tout faire en une fois. Plus pratique et plus simple !

• A l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (possibilité de rendez-vous) ou à la mairie annexe d'Eysses, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h45 (17h le vendredi).

• Les démarches d'inscription sont aussi possibles en ligne via le site internet de la Ville : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr, sur le portail Famille. La liste des justificatifs à fournir y est disponible, de même que tous les documents à télécharger.



20^e édition du Salon du Livre : un anniversaire fêté par près de 5000 visiteurs conviés en plein centre-ville, sous la halle Lakanal. Du 19 au 21 mai dernier, c'est toute l'actualité littéraire d'une année qui s'est déployée ici : un plateau de qualité exceptionnelle ou les "primés" étaient nombreux. Auteurs de livres ou de BD, professionnels du livre et amoureux de la lecture se sont retrouvés pour une parenthèse culturelle et de loisirs, entre rencontres, débats littéraires, lectures, remise de prix et vue sur le Lot... De l'avis de tous, une magnifique édition !

Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

Une bouffée d'air pur, une pincée de rêves.

En ce printemps 2017, nous prenons la plume pour célébrer, loin du tumulte électoral et de ses outrances, le réveil de la « culture ».

C'est tout d'abord la 20^{ème} édition du Salon du Livre qui devrait nous offrir pensées et rêves, tant il est vrai que la lecture « est une fenêtre sur le monde » et « une porte ouverte sur un monde enchanté ».

C'est ensuite le réveil de la nature dont nous pouvons admirer les couleurs et les odeurs sur les étals des marchés.

Si nos édiles prenaient le pouls des rues du centre ville le samedi matin notamment, ils pousseraient à la multiplication des marchés fermiers de qualité pour développer la fréquentation des quartiers du centre et donc le commerce local. Ce sont les lieux de rencontres et d'échanges extraordinaires où se conjuguent proximité et convivialité... pas seulement en périodes électorales.

Pour nous joindre : reunirvilleneuve@orange.fr

Groupe d'opposition
"Réunir Villeneuve"

En période préélectorale, l'utilisation des moyens de l'Etat ou des collectivités territoriales pour des actions de communication au profit d'un candidat pourrait être considérée comme un financement illégal de la campagne électorale selon le code électoral.

La prochaine tribune du groupe Villeneuve Bleu Marine paraîtra donc le mois prochain.

Groupe d'opposition
"Villeneuve Bleu marine"

La santé commerciale de notre bastide est primordiale. La sauvegarde des vitrines, de leurs offres et partant de l'emploi supposent le dynamisme du cœur de ville et son attrait. La saison touristique va de nouveau, d'ici quelques jours, battre son plein et nous la souhaitons particulièrement fructueuse et heureuse pour nos commerçants.

Cependant, en terme économique, il est à craindre que les dernières décisions du président de la CAGV – maire de notre commune, apportent ombrages au tissu de l'emploi. Trop taxées, de nombreuses enseignes renoncent à s'installer sur notre territoire, préférant des contrées plus attrayantes fiscalement. De même, ce sont des dizaines d'emplois qui sont à la clé et qui bien sûr ne seront pas installés de manière pérenne.

Si le commerce de proximité, notamment de bouche et de primeur, est à sauvegarder ou à réinstaller au cœur de la bastide, car c'est aussi l'identité de notre terroir, une harmonie économique avec la périphérie est à trouver : les embauchés de demain sont les probables futurs résidents et leur progéniture ne viendra que renforcer la fréquentation de nos écoles.

Groupe d'opposition
Les Républicains

Expression de la majorité

Gestion de l'eau : où en sommes-nous ?

Pendant la campagne municipale, nous nous étions engagés à obtenir une baisse du prix de l'eau. Sur proposition du maire Patrick Cassany, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de transférer en janvier 2017 la compétence eau potable au syndicat intercommunal Eau 47. Une commission territoriale a été constituée au sein de ce syndicat avec des élus municipaux pour suivre la gestion de l'eau à Villeneuve et à Bias.

Le mode de gestion, comme le maire l'a toujours indiqué, sera fait en fonction de l'intérêt des villeneuvois. Pour cela, il a été demandé à Eau 47 d'étudier la faisabilité d'une exploitation en régie. Cette étude a permis d'établir que la gestion de l'eau potable pourrait baisser de 2,54 /m³ à moins de 2€, soit une baisse importante.

Sur cette base, un appel d'offres public a été lancé par Eau 47 pour voir ce que des entreprises privées pouvaient apporter en plus. Leurs propositions, analysées dans les prochains mois, donneront lieu à une comparaison objective entre l'exploitation en régie et les meilleures offres en délégation de service public. Parmi nos demandes, figure notamment l'ouverture d'une agence commerciale en centre-ville pour un accueil direct des abonnés.

La décision sera prise par Eau 47 à l'automne pour une mise en œuvre en janvier 2018.

La majorité municipale